

Revendications spécifiques cadres : Nous avons besoin de vous

Dans un contexte d'importants changements constants des emplois, la CGT s'interroge sur les priorités à donner pour les cadres de La Poste.

La CGT, par l'intermédiaire de son Union Fédérale des Cadres (UFC), porte les revendications de tous les cadres (classe III et classe IV) auprès de la direction.

Pour être plus fort, l'UFC vous donne la parole, afin de déterminer ensemble, les priorités à donner aux différentes revendications.

Nous vous proposons de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire dont les résultats constitueront la base des futures négociations



Pour répondre au questionnaire, flashez le QR code ci-dessus
(ou cliquez dessus si vous avez reçu cette information par mail)

- **Quelques minutes suffisent**
- **Les réponses sont anonymes, si vous le souhaitez**
- **Vous pouvez ne pas répondre à certaines questions**

En négociant tous ensemble, nous obtiendrons plus...

La CGT et les cadres :

Avec la disparition de l'Agirc, le statut cadre a failli disparaître.

La CGT, portée par ses cadres, s'est battue pendant 2 ans pour définir le statut cadre à partir de 3 critères transversaux :

la qualification, l'autonomie et la responsabilité
et a donc signé l'Accord National Interprofessionnel



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

